



Oui, je souhaite activer intégralement toutes les prestations de ma PKZ Insider Card Visa «light»:

A partir de 18 ans
CHF 0 par an



PKZ Insider Card Visa
SC: MCBHHI21AK01-09534



PKZ Insider Card Silver Visa
SC: MCBHHI21AK01-09537



PKZ Insider Card Gold Visa
SC: MCBHHI21AK01-09540

Important: toutes les données doivent être fournies pour que la carte puisse être émise et pour que toutes les prestations de la carte puissent être activées.

1. Données personnelles du titulaire de la carte principale

Mon numéro de carte Visa PKZ Insider Card (veuillez saisir les 9 derniers chiffres de votre carte):

Monsieur Madame Langue de correspondance F A I

Nom Prénom

Rue/n° NPA/lieu

Y résidant depuis Nationalité

Date de naissance Lieu de naissance Téléphone privé

Téléphone portable E-mail

Pour le Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte et pour les achats online.

N^{bre} d'enfants mineurs État civil

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers C B L

Veuillez joindre la copie d'une pièce de légitimation officielle; si vous êtes étranger, veuillez joindre la copie du livret pour étrangers.

Résidence fiscale: la seule résidence fiscale coïncide avec le pays de domicile mentionné ci-dessus oui non (en cas de plusieurs résidences fiscales, sélectionnez «non»)

Dans la négative, veuillez indiquer tous les États de résidence fiscale:

2. Activité professionnelle/situation financière

Employé Indépendant Retraité En formation

Domaine d'activité Profession/fonction

Employeur depuis

Téléphone Adresse

Revenu annuel brut en CHF

Appartement/maison est loué/-e m'appartient

Frais annuels habitation en CHF LSV+/Debit Direct

Pour paiements directement par votre banque.

3. Formulaire A – Identification de l'ayant droit économique (données obligatoires)

Conformément à l'article 27 de la Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 20), je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale, déclare que **pour les cartes de crédit** l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et (si existante) de la carte additionnelle et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ce montant (veuillez cocher la case correspondante):

appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit)

appartient à la/aux personne(s) suivante(s):

(veuillez indiquer les données suivantes: nom(s), prénom(s) ou raison sociale, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse effective du domicile/siège, pays):

Je soussigné, en tant que demandeur/titulaire de la carte principale, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes. Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (faux dans les titres selon l'article 251 du Code pénal suisse).

4. Provenance des fonds

Fonds utilisés pour le paiement du décompte mensuel (ou versés au-delà de ce montant) ou pour la recharge de la carte prépayée.

Épargne Revenu Fortune familiale Héritage/donation Vente de valeurs patrimoniales

Autre (veuillez spécifier) _____

5. Attention: à remplir uniquement par U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

Je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale (carte de crédit ou prépayée) déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

6. Déclaration et traitement des données

Nous, les signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, confirmons l'exactitude des indications fournies dans la présente demande et autorisons la Cornèr Banque SA (ci-après «**banque**») à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de notre demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution de la relation contractuelle auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de sociétés de renseignements économiques, de l'employeur ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation [JKO]) et, en cas de blocage de la carte, d'arriérés de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Nous autorisons la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, nous recevrons les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit (pour les cartes de crédit), **les Conditions Générales (CG) pour les cartes de paiement Visa, Mastercard et Diners Club** ainsi que notre code NIP personnel. **Les CG peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/fr/cg resp. bonuscard.ch/fr/pkz-facts. Tous les rapports juridiques avec la banque sont soumis au droit suisse.** Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le **for juridique** exclusif pour toutes les procédures sont à **Lugano**, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. **L'utilisation et/ou la signature de la carte constitue/constituent la confirmation que nous avons reçu, que nous avons compris et que nous acceptons sans réserve les CG de la banque ainsi que, le cas échéant, les Conditions Générales d'Assurance (CGA) concernées. Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont définis dans un aperçu des prestations qui peut être consulté à tout moment sur cornercard.ch/fr/prix resp. bonuscard.ch/fr/pkz-facts ou commandé au +41 91 800 41 41 resp. +41 58 717 22 00. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que nous occasionnons peuvent nous être facturés. Nous déclarons accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais. Si nous demandons un produit supplémentaire de CornèrCard resp. BonusCard ou que nous souhaitons passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Communication électronique:** la banque est autorisée à envoyer des notifications et des offres à caractère général ainsi que des informations spécifiques, y compris des notifications push (c'est-à-dire des notifications qui apparaissent sur notre dispositif configuré à cet effet [par exemple smartphone, tablette, smartwatch] sans ouvrir l'application correspondante) en relation avec la carte et les transactions effectuées, aux coordonnées électroniques que nous fournissons (numéro de téléphone portable, adresse e-mail, adresse postale, etc.). **Autorisation de traiter des données et de transmettre des données à des tiers:** la banque est habilitée à mandater des entreprises partenaires en Suisse ou à l'étranger basées dans l'Union Européenne, pour l'exécution de tous ou partie des services découlant de la relation contractuelle, y compris les programmes de fi délité (p.ex. vérification de la demande, fabrication et émission de la carte, exécution du contrat, services en ligne, recouvrement, communication avec les clients, calcul des risques liés au crédit, prévention des fraudes, procédure relative à la contestation d'une transaction (chargeback), trafic de paiements, IT) ainsi que pour l'amélioration des modèles d'évaluation des risques utilisés lors de la détermination de la limite et de la lutte contre la fraude. Nous autorisons la banque à mettre à disposition de ces tiers, et à également envoyer à l'étranger, les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées. Ce faisant, la banque peut également transmettre les données personnelles du/des titulaire/-s à ces entreprises partenaires aux fins de traitement définies dans la Déclaration sur la protection des données (point 3 - <https://www.corn.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees> resp. bonuscard.ch/fr/forms). Le traitement de ces données personnelles est effectué dans le plein respect des dispositions applicables en matière de protection des données, à savoir la loi suisse sur la protection des données (LPD) et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Nous autorisons la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer **les données de notre contrat et de nos transactions** pour traiter celles-ci à **des fins de marketing et d'étude de marché** et pour créer des **profils de clients**. Ces opérations nous permettront de recevoir à notre adresse, à notre adresse e-mail ou à notre numéro de téléphone portable (SMS) des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. **Nous trouverons de plus amples informations sur la déclaration de protection des données et sur nos droits en vertu de la loi sur la protection des données sur cornercard.ch/dataprotection resp. bonuscard.ch/fr/forms.** En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire d'une carte additionnelle à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative aux assurances facultatives ou à Securicard.

Edition 03.2024

7. Accord d'option de crédit entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «banque») et le titulaire d'une carte de crédit

1. Option de crédit/intérêts

L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou additionnelle (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 2,5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 50, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés sont de 15 % au maximum (art. 14 de la loi sur le crédit à la consommation); le taux d'intérêt maximal appliqué est fixé par le Département fédéral de justice et de police (DFJP). Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale

La limite de dépenses est fixée en fonction de l'examen de solvabilité et est communiquée au titulaire au moment de l'activation ou de l'envoi de la carte. Cette limite de dépenses représente au plus 15 % (pour les cartes Cornèrcard Classic) ou 20 % (pour les cartes Cornèrcard Gold et Platinum) du revenu annuel mentionné dans la demande de carte, ou une fraction de ces pourcentages. En règle générale, le montant maximum est limité à CHF 10'000 (pour les cartes Cornèrcard Classic) ou à CHF 90'000 (pour les cartes Cornèrcard Gold et Platinum). L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. D'autres informations (relatives à l'adresse en vigueur, à la solvabilité) peuvent être recueillies auprès de l'employeur, des banques et des autorités publiques (offices des poursuites, contrôles des habitants), des entreprises d'évaluation du crédit et, en particulier, auprès du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et de la Centrale d'information de crédit (ZEK). La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend comme limite globale également à toutes ses cartes principales et aux cartes additionnelles dans ce sens que les utilisations faites de ces cartes dans leur ensemble ne peuvent dépasser cette limite. La banque se réserve le droit de modifier la limite de dépenses à tout moment au moyen d'une communication écrite au titulaire. L'utilisation de la carte au-delà de cette limite est illicite; reste réservée l'obligation du titulaire de rembourser immédiatement les dépassements de la limite de dépenses dans leur intégralité. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation

Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 14 jours qui suivent la réception des cartes demandées. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.

4. Divers

Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les CG qui s'appliquent respectivement aux cartes Classic, Gold et Platinum Visa, Mastercard et Diners Club de la Cornèr Banque SA sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse cornercard.ch (Visa/Mastercard) ou dinersclub.ch (Diners Club) ou possibilité de les commander au +41 91 800 41 41 (Visa/Mastercard) ou +41 58 880 88 00 (Diners Club).

5. Droit applicable

Tous les rapports juridiques du titulaire avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Édition 01.2021

8. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date

Demandeur de la carte de crédit



9. Avez-vous pensé à tout?

- Avez-vous saisi votre numéro de téléphone portable et votre adresse e-mail?
- Revenu annuel indiqué?
- Formulaire A intégralement complété?
- Demande de carte datée et signée?
- Copie d'une pièce de légitimation officielle (permis de conduire, passeport, carte d'identité, livret pour étrangers) annexée?

Copier le recto et le verso et veiller à ce que la photo et le texte soient lisibles.



**Important! Signez la demande de cartes et envoyez avec toutes les annexes à:
Cornèr Banca SA, BonusCard, Case postale, 8021 Zurich**

Cotisations annuelles	PKZ Insider Card Visa	PKZ Insider Card Silver Visa	PKZ Insider Card Gold Visa
Carte principale	CHF 0	CHF 0	CHF 0

Extrait de l'«Aperçu des prestations»

Aperçu complet: bonuscard.ch/downloads